

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

COMITÉ DE SOINS DE FIN DE VIE

28 mai 2024
Créé par : Godin Chantal

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

COMITÉ DE SOINS DE FIN DE VIE

COMPOSITION DU COMITÉ

D ^r François Loïselle	Obstétricien-gynécologue et président
D ^r Todd Davidyock	Pneumologue
D ^r Julien Dumont	Omnipraticien (départ 2023)
D ^{re} Julie Parenteau	Cardiologue
Madame Patricia Perron	Pharmacienne
D ^{re} Catherine St-Cyr	Omnipraticienne
D ^{re} Karyne Amyot	Omnipraticienne et invitée à titre de médecin expert

ANNÉE 2023-2024

Le Comité de soins de fin de vie (CSFV) s'est réuni 2 fois entre la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 pour étudier les dossiers d'aide médicale à mourir (AMM) et de sédation palliative continue (SPC) qui ont été administrées au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest. À préciser que tous les dossiers d'AMM et de SPC sont analysés par le CSFV.

RENCONTRE DU 19 AVRIL 2023

Lors de la rencontre du 19 avril 2023, 80 dossiers d'AMM ont été étudiés et 22 de SPC. Parmi ces dossiers, tous étaient conformes.

RENCONTRE DU 14 NOVEMBRE 2023

Lors de la rencontre du 14 novembre 2024, 125 dossiers d'AMM ont été étudiés et 60 de SPC. Parmi ces dossiers, tous étaient conformes.

STATISTIQUES

Afin de visualiser l'évolution des demandes en lien avec l'AMM et la SPC, voici le tableau des statistiques par année financière, à compter du 20 décembre 2015, soit la date de la mise en vigueur de la Loi 2 :

Année	Nbre AMM administrées	Nbre SPC administrées
2015-2016	3	3
2016-2017	24	27
2017-2018	21	36
2018-2019	59	64
2019-2020	61	69
2020-2021	98	73
2021-2022	158	77
2022-2023	207	76

2023-2024	200	83
-----------	-----	----

EN CONCLUSION

Durant l'année 2023-2024, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, les membres du Comité de soins de fin de vie n'ont retenu aucun dossier non conforme.

Il faut souligner et remercier tous les médecins qui acceptent d'administrer ces soins, et ce, dans des conditions sûrement pas toujours faciles. Ils sont malheureusement peu nombreux, surtout pour les cas d'AMM.